

L'Agefiph accompagne le Groupement Les Mousquetaires pour faire évoluer le taux d'emploi des personnes handicapées dans ses points de vente

●
Bagneux,
Le 12 avril 2022,
—
Communiqué de presse

Le Groupement Les Mousquetaires a forgé son ADN autour d'engagements et de valeurs que sont la proximité, l'audace, l'esprit d'entreprendre, l'interdépendance et la solidarité. Novateurs, dès 1992, Les Mousquetaires décident de créer une association en faveur de l'inclusion du handicap : l'AMIH. Sa raison d'être est d'engager Les Mousquetaires en faveur d'une politique inclusive et de faire progresser la politique handicap des points de vente de ses différentes enseignes. L'AMIH souhaite aujourd'hui amplifier son action avec une convention cadre ambitieuse signée avec l'Agefiph pour une durée de 3 ans. Les engagements visent la mobilisation du réseau des chefs d'entreprise indépendants Mousquetaires pour permettre aux personnes en situation de handicap de se tourner vers les métiers de la grande distribution.

Avec leur propre association, Les Mousquetaires œuvrent au quotidien pour l'inclusion

Avec l'AMIH (Action des Mousquetaires pour l'Inclusion du Handicap), le **Groupement Les Mousquetaires agit dans plusieurs domaines en faveur de l'égalité des chances** : formation, accompagnement et sensibilisation, développement d'un réseau de proximité, parrainage et mécénat. Cette association travaille **en direction des points de vente Mousquetaires et auprès de leurs chefs d'entreprise, tous indépendants**, les conseille et les accompagne pour **faire progresser la place des personnes en situation de handicap dans l'emploi**.

Les dispositifs mis en place par l'AMIH connaissent déjà des réussites au sein des **3 000 points de vente du Groupement Les Mousquetaires situés en France, dont 34% sont soumis à l'Obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH)** :

- Le taux d'emploi direct en entreprise s'élève à 4,18 % (2019) ;
- 75 % des points de vente assujettis à l'obligation d'emploi atteignent les 6% (dont 54 % par l'emploi seul).



« Avec son entreprise adaptée et son association dédiée, notre Groupement est impliqué dans l'inclusion du handicap depuis de nombreuses années. L'AMIH est fière, pour ses 30 ans, de signer une convention avec l'Agefiph pour renforcer ses engagements et aller encore plus loin dans sa politique inclusive à destination des points de vente. L'objectif est de lever les freins, faire du handicap un non-sujet et affirmer qu'entreprise inclusive rime avec performance collective », souligne Odile Boudjemaï, Cheffe d'entreprise Mousquetaires et Présidente de l'AMIH.

Une convention cadre avec l'Agefiph pour aller plus loin

La convention entre l'AMIH et l'Agefiph se veut concrète et pragmatique. Le partenariat vise à **inciter les chefs d'entreprises et les établissements du Groupement à intégrer de manière encore plus ambitieuse le handicap** dans leurs pratiques et leurs stratégies de ressources humaines.

« En France, la grande distribution représente non moins de 800 000 postes et d'ici 2030, elle sera l'un des secteurs qui créera le plus d'emplois. Cette branche est source de très nombreuses opportunités de métiers, dont les personnes en situation de handicap doivent pouvoir se saisir. C'est tout l'objet des travaux de l'Agefiph et l'AMIH, qui s'engagent collectivement pour que l'un des plus grands réseaux de la grande distribution puisse rendre cela possible et contribuer, en France, à l'évolution du taux d'emploi des personnes en situation de handicap au-delà de 4% », souligne Christophe Roth, Président de l'Agefiph.

L'AMIH bénéficiera ainsi de l'accompagnement et de l'expertise de l'Agefiph pour répondre aux grands enjeux suivants :

- Accroître et pérenniser l'accompagnement de proximité des chefs d'entreprise ;
- Optimiser l'offre de services pour développer l'inclusion en emploi proposée aux points de vente ;
- Dynamiser la culture handicap au sein du groupement ;
- Développer une politique d'influence pour informer et diffuser les bonnes pratiques au-delà du groupement.

Cette convention avec l'AMIH illustre l'action que l'Agefiph mène au niveau national et territorial auprès des acteurs de l'entreprise pour amplifier l'emploi des personnes en situation de handicap.



A PROPOS DE L'AGEFIPH

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) agit pour développer l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; soutient les acteurs de l'emploi, de la formation et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2020, l'Agefiph a financé plus de 230 500 aides et services. **Plus d'informations sur www.agefiph.fr / suivez l'Agefiph sur Twitter [@Agefiph](https://twitter.com/Agefiph)**

CONTACTS PRESSE AGEFIPH

Julie Chaouat / jchaouat@lebureaudecom.fr / 06 84 38 12 21
Ghislaine Cristofolletti / g-cristofolletti@agefiph.asso.fr / 06 21 65 41 96

A PROPOS DU GROUPEMENT LES MOUSQUETAIRES

Avec près de 4000 points de vente en Europe et un chiffre d'affaires de 49,5 milliards d'euros en 2021, le Groupement Les Mousquetaires est l'un des acteurs majeurs de la grande distribution. Créé en 1969, le Groupement rassemble plus de 3000 chefs d'entreprise indépendants et 150 000 collaboratrices et collaborateurs. Les enseignes du Groupement sont Intermarché, Netto (alimentaire); Bricomarché, Brico Cash et Bricorama (bricolage); Roady et Rapid Pare-Brise (mobilité). Outre leur logistique intégrée et leur foncière, les Mousquetaires disposent de 59 sites de production agroalimentaires en France. Présents dans l'Hexagone, les Mousquetaires déploient aussi leurs enseignes en Belgique, au Portugal et en Pologne. L'AMIH (Action des Mousquetaires pour l'Inclusion du Handicap) a pour objet d'étudier, promouvoir et mettre en œuvre tout moyen propre à la réalisation d'actions d'adaptation, d'insertion, d'intégration sociale, d'intégration professionnelle au profit des personnes en situation de handicap. Elle accompagne au quotidien les 3 000 chefs d'entreprise Mousquetaires indépendants. **Pour suivre l'actualité du Groupement : www.mousquetaires.com, [@mousquetairesfr](https://twitter.com/mousquetairesfr)**

CONTACTS PRESSE AMIH

Michelle Kamar - 06 09 24 42 42 - michelle@source-rp.com
Charlotte Rabilloud - 06 62 03 28 34 - charlotte@source-rp.com